

Du 14 au 21 janvier 2015, nous allons désigner nos élus au Comité d'Entreprise ainsi que les Délégués du Personnel, c'est-à-dire celles et ceux qui défendront nos intérêts au cours des 3 prochaines années.

### Cette élection est importante

La direction d'Astek, dans ses très rares communications, laisse entendre que la situation du groupe est saine et que le contexte est propice à l'épanouissement du personnel. Elle annonce des développements à l'international, des recrutements massifs. Pourtant, en 2014, nombreux ont été les salariés laissés pour compte **sans évolution de carrière** ou de **rémunération**, d'autres contraints à **d'interminables périodes d'intermissions**, ou d'autres encore **forcés de partir** ou **licenciés sans motif légitime**.

Dans cette situation, Solidaires Informatique sera toujours à vos côtés, pour une **gestion humaine du personnel**, contre les **mobilités forcées**, pour **l'amélioration des conditions de travail**, contre les **baisses de pouvoir d'achat**. Les élus Solidaires Informatique interviendront dans les instances pour faire respecter vos droits et défendre vos intérêts.

### Solidaires Informatique chez Astek : une nouvelle section syndicale, mais déjà une solide expérience !

Sur les sites où la section est implantée, les candidats sont reconnus pour leur action.

Les salariés qui ont besoin de conseil ou d'assistance s'adressent très souvent à nous, car nous défendons vos intérêts sans compromis, pour faire respecter les individus et leurs droits : **réalisation d'une expertise sur les risques psychosociaux**, intervention de l'Inspection du Travail pour faire respecter les droits en matière de congés payés, **soutien de salariés harcelés**, réalisation d'enquêtes, **préparation et assistance pour les entretiens préalables à sanction**, conseils pour les actions aux Prud'hommes, ...

Par l'intermédiaire de vos élus Solidaires, vous bénéficierez également du soutien d'une union syndicale présente dans de nombreuses SSII et chez de nombreux clients : AtoS, Blizzard, BT Services, Cap Gemini, Sogeti, Ipanema, Devoteam, GFI, Euro Engineering, NextiraOne, SIS, UTI, Sopra... et dans les secteurs informatiques des grandes entreprises Orange, SFR, SNCF, EDF, Crédit Agricole...

Voter pour les candidats Solidaires Informatique, c'est voter **pour** :

- plus de justice en matière de salaire, de carrière, de gestion du personnel,
- améliorer les conditions de travail, le respect du personnel,
- la transparence et la garantie d'une réelle indépendance par rapport à la direction,
- réinstaurer un contre-pouvoir.

### Nos revendications et nos ambitions pour les salariés

#### Salaires et évolution de carrière

Mettons en place des **règles claires** et **connues** de tout le monde concernant les augmentations, les formations, les missions hors région.

Faisons pression pour obtenir une **augmentation générale** minimum pour tous, revaloriser les salaires les plus bas, et éliminer les écarts de salaire discriminatoires.

Demandons l'établissement d'une cartographie des métiers et des fiches de postes pour encourager **l'évolution de carrière**.

#### Organisation et conditions de travail

Un seul mot d'ordre : **plus de respect des salariés**. Plusieurs enquêtes (ANACT, CATEIS) ont révélés de profondes carences en matière de conditions de travail.

Une **meilleure organisation** est nécessaire pour apaiser les tensions vécues par les salarié-e-s et faire cesser les risques psycho-sociaux.

Nous exigerons **l'application des préconisations** partagées par les représentants du personnels et les expertises autonomes.

### Activité sociales et culturelles (ASC)

Personne ne peut prétendre faire de miracles avec la maigre enveloppe allouée par notre direction pour les activités socio-culturelles. Dans d'autres entreprises, le CE peut offrir des vacances à prix réduit aux salariés et à leurs enfants. A Astek, avec à peine une centaine d'euros par salarié, on ne peut faire que du saupoudrage pour donner à chacun sa petite part.

Nous souhaitons changer de logique : **miser sur le collectif**, favoriser les activités tournées vers les acteurs de **l'économie sociale et solidaire (ESS)**.

Nous ferons participer toutes les bonnes volontés et ferons appel à toutes les bonnes idées, qu'elles viennent d'élus ou de non élus.

Nous concentrerons davantage les subventions individuelles vers **les plus bas revenus** de l'entreprise.

### Pour les salariés, les candidats Solidaires s'engagent !

A mieux vous représenter, en présentant des candidats motivés pour travailler avec tous les élus, dans l'intérêt de tous.

A être compétents dans tous les domaines concernant nos mandats :

- Grâce à la **formation des élus** (économique, gestion des budgets, droit du travail, ...),
- En s'appuyant sur l'expérience des plus anciens, sur une assistance juridique sérieuse, au besoin, sur des experts et sur les Unions Syndicales SOLIDAIRES.

A être **disponibles** pour répondre à toutes les questions des salariés : vie professionnelle, droit du travail, formations, situations conflictuelles...

A mettre en place ou développer des activités sociales en conformité avec les **valeurs que nous défendons** :

- En donnant la priorité aux salariés les moins favorisés,
- En encourageant le développement d'activités locales organisées avec l'aide des élus et salariés volontaires, et dans une démarche éco-responsable.

A toujours **respecter les autres**, élus ou non :

- En favorisant le débat afin d'obtenir, autant que possible, des décisions partagées par l'ensemble des élus,
- En se refusant aux attaques personnelles et à la diffamation,
- En s'interdisant d'utiliser nos moyens de communication comme tribune : notre communication doit rester neutre.

### De cette élection dépend aussi la désignation de vos délégués syndicaux

**Les délégués syndicaux** sont désignés par les organisations syndicales parmi les personnes candidates au **premier tour** des élections professionnelles. Ils et elles portent la parole des salarié-e-s dans les négociations collectives avec l'employeur sur des sujets essentiels concernant la vie dans l'entreprise.

Nous comptons privilégier les **négociations** ayant trait aux **conditions de travail**, au **suivi** des salarié-e-s, à une meilleure **conciliation de la vie personnelle** et professionnelle et à une politique d'augmentation avec un volet global et un volet axé sur les plus bas salaires.